

Revue de presse du 1^{er} au 15 juin 2022

Table des matières

AFRIQUE	1
Algérie	1
Rwanda.....	2
Tunisie	2
EUROPE	3
Union européenne	3
États membres de l'Union européenne	4
Allemagne.....	4
Espagne	4
Grèce	5
Pologne.....	7
Slovénie	7

AFRIQUE

Algérie

- **Le Monde**, « [L'Algérie suspend un traité de coopération après le revirement de l'Espagne sur le Sahara occidental](#) », 8 juin 2022.
- **Jeune Afrique**, « [Algérie-Espagne : quelles conséquences après la rupture du traité d'amitié ?](#) », 10 juin 2022.
- **Infomigrants**, « [Algérie - Espagne : les migrants pris en tenaille de la suspension du traité d'amitié](#) », 14 juin 2022.

Depuis l'annonce de Madrid, le 18 mars 2022, de son soutien au plan d'autonomie pour le Sahara Occidental¹, proposé par le Maroc, le ton monte entre l'Espagne et l'Algérie, principal allié du mouvement indépendantiste du Front Polisario pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le 8 juin 2022, Alger a franchi une étape supplémentaire en déclarant, quelques heures après que le président du gouvernement espagnol a fait ratifier par le Parlement son changement de position, suspendre le « traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération » conclu en 2002 avec l'Espagne.

¹ [Revue de presse 15-31 mars 2022](#).

Outre les conséquences diplomatiques et économiques² que pourrait engendrer la suspension de cet accord bilatéral, une telle décision pourrait également mettre à mal la coopération des deux pays concernant la lutte contre l'immigration dite irrégulière depuis le Maghreb vers l'Europe prévu par l'article 12 dudit traité³. Alors qu'Alger, s'estimant trahie par le revirement espagnol, avait déjà décrété à la fin du mois de mars 2022 ne plus accepter la réadmission des ressortissant·e·s algérien·ne·s expulsé·e·s par les autorités espagnoles, la suspension de l'accord hispano-algérien pourrait acter la fin de leur coopération⁴. Si l'Espagne et l'Union européenne encouragent pour l'instant le dialogue, Madrid pourrait elle aussi opérer une pression politique sur l'Algérie en choisissant de restreindre l'octroi, déjà limité, de visas aux Algérien·ne·s, comme le fait déjà la France pour sanctionner les pays tiers peu collaboratifs ou peu « performants » en matière de réadmission, et qui ne délivrent pas assez de laissez-passer consulaires pour permettre l'expulsion de leurs ressortissant·e·s dépourvu·e·s de droit au séjour.

Rwanda

- **The Guardian**, « [Rwanda accused of stalking, harassing and threatening exiles in US](#) », 2 juin 2022.

Le dernier [rapport publié par Freedom House](#) – organisation à but non lucratif basée à Washington et majoritairement financée par le gouvernement américain – consacré à la défense de la démocratie en exil, place le Rwanda sur la liste des États les plus actifs en matière de « répression transnationale » de leurs ressortissant·e·s au-delà de leurs frontières — tout comme la Chine, l'Iran, la Russie, l'Égypte, l'Arabie Saoudite. Les autorités rwandaises sont accusées de traquer, intimider, voire agresser les exilé·e·s rwandais·es qui vivent aux États-Unis, dont les principaux représentants témoignent de la surveillance, du harcèlement et des menaces constantes dont ils et elles font l'objet.

Jusqu'à présent, les alertes données s'étaient concentrées sur quelques États uniquement, et le Rwanda n'avait finalement pas fait l'objet du même niveau d'attention. Les résultats communiqués par Freedom House soulèvent de nouvelles questions quant à l'arrangement passé par le gouvernement britannique avec Kigali, qui prévoit la sous-traitance de la gestion de l'immigration et de l'asile au Rwanda. Un projet que les auteur·e·s qualifient de choquant étant donné la fréquence à laquelle le gouvernement rwandais s'en est pris aux exilé·e·s rwandais·es présent·e·s au Royaume-Uni. Une répression dont le gouvernement britannique aurait connaissance, précise l'une des membres de Freedom House.

Tunisie

- **Le Monde**, « [“Une volonté de faire obstacle” : en Tunisie, la galère pour obtenir un visa pour la France](#) », 8 juin 2022.

En septembre 2021, le ministre de l'Intérieur français, Gérald Darmanin, annonçait dans une [interview](#) l'objectif du gouvernement français de diminuer drastiquement le nombre de visas octroyés aux personnes originaires d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie afin de protester contre le manque de

² L'Algérie fournit près de 40% du gaz de l'Espagne, via le gazoduc Medgaz, qui passe par Almería.

³ L'article 12 du traité hispano-marocain dispose que « les deux parties poursuivront et approfondiront leur coopération dans le contrôle des flux migratoires et la lutte contre la traite des êtres humains ».

⁴ Selon les autorités espagnoles, près de 10 000 Algérien·ne·s au total seraient entré·e·s sur le territoire hors des poste-frontières habilités en 2021.

collaboration des autorités de ces trois États pour réadmettre leurs ressortissant·e·s dépourvu·e·s de droit au séjour⁵.

Depuis un an, l'obtention de visas est encore plus difficile pour les Tunisien·ne·s, y compris pour les demandes de courts séjours (délais d'attente de deux à trois mois pour un rendez-vous avec l'agence TLScontact, visas étudiants refusés, visas touristiques non octroyés pour des personnes âgées avec des enfants en France...). Entre 2021 et mars 2022, 23 % des demandes de visas ont été refusées, un chiffre proche de l'objectif de 30 % fixé par l'État français. « *On nous prive du droit de circuler en pensant lutter contre l'immigration clandestine* », résume un médecin tunisien interrogé par Le Monde.

EUROPE

Union européenne

- **Libération**, « [Union européenne. Aide aux migrants aux portes de l'Europe : de plus en plus systématiquement, "citoyens et exilés sont condamnés"](#) », 3 juin 2022.

Plusieurs eurodéputé·e·s étaient présent·e·s à Riace (Italie) au début du mois de juin 2022 en soutien à Domenico Lucano, ancien maire de la ville calabraise, condamné en 2021 à plus de 13 ans de prison ferme pour « *association de malfaiteurs visant à aider et encourager l'immigration clandestine, d'escroquerie, de détournement de fonds et d'abus de fonction* » alors qu'il tentait de mettre en place un projet alternatif de société pour permettre un meilleur accueil des migrant·e·s⁶.

À l'occasion de ce déplacement, les élu·e·s européen·ne·s ont présenté un rapport portant sur la criminalisation de la solidarité à travers l'Europe. L'étude de 57 pages, réalisée par deux chercheuses, Marta Gionco et Jyothi Kanics, avait été commandée par les eurodéputé·e·s du Parti vert européen pour appuyer leurs travaux en commission sur les migrations. Les conclusions du document présentent les dispositifs mis en place dans les États de l'UE, pour intensifier la criminalisation des exilé·e·s ainsi que des actions de solidarité. Selon le rapport, un « véritable système européen de rejet systématique des migrant·e·s » est mis en place au sein de l'Union européenne (UE), visant à dissuader à la fois les personnes qui voudraient émigrer, mais également celles qui voudraient les soutenir. Une stratégie de plus en plus employée par les États européens, pointent les ONG également présentes à Riace.

- **Infomigrants**, « [Doctors Without Borders criticizes EU for undignified treatment of migrants in Niger](#) », 9 juin 2022.

Présente depuis 2018 à Agadez (Niger), Médecins sans frontières (MSF) dénonce les violences infligées aux exilé·e·s dans la région frontalière entre le Niger, l'Algérie et la Libye, et le rôle de l'Union

⁵ À la suite des évaluations publiées par l'Union européenne en 2021 sur l'efficacité des accords de réadmissions (ARUE) conclus avec plus de 30 États tiers, la Commission européenne a annoncé le [10 février 2021](#), estimant certains de ces États « réticents », vouloir recourir à la menace de la diminution des visas octroyés aux ressortissant·e·s des pays signataires des ARUE les plus récalcitrants (levier déjà évoqué par le Conseil européen [en 2018](#)). Hormis la France, aucun autre État membre n'aurait pour l'instant pris de telles mesures.

⁶ Communiqué Migreurop, 15 octobre 2021, « [Domenico Lucano : quand accueillir dignement devient un délit](#) ».

européenne (UE) dans l'aggravation de leur situation. Dans un [communiqué du 1er juin 2022](#), MSF affirme que plus de 2 000 personnes seraient refoulées chaque mois d'Algérie et de Libye et abandonnées en plein désert entre l'Algérie et le Niger (à Assamaka)⁷, ou à la frontière entre la Libye et le Niger.

L'ONG reproche à l'UE d'encourager et financer le renforcement des contrôles aux frontières des pays africains dans le but de maintenir les exilé-e-s éloigné-e-s du territoire européen. Selon MSF, le renforcement des contrôles oblige les exilé-e-s à emprunter des chemins dangereux, notamment dans le désert pour éviter les contrôles, et expose les personnes migrantes à davantage de violence. MSF appelle les autorités locales et européennes à prendre des mesures immédiates « pour le respect de la dignité humaine dans le contrôle des frontières ».

États membres de l'Union européenne

Allemagne

- **Infomigrants**, « [German interior minister proposes new route to residency for long-term migrants](#) », 7 juin 2022.

La ministre de l'Intérieur allemande, Nancy Faese, a présenté un projet de loi devant le Parlement fédéral le 7 juin 2022, qui, s'il est adopté, autoriserait les exilé-e-s présent-e-s en Allemagne à demander un permis de séjour de plus longue durée. Ne seraient éligibles que les personnes déboutées de leur demande d'asile, mais qui bénéficieraient néanmoins d'une « Duldung » de la part de l'État allemand : c'est-à-dire un document de séjour temporaire qui permet aux migrant-e-s de résider en Allemagne pendant une période limitée alors que leur obligation de quitter le pays est toujours en vigueur. Il ne s'agit pas d'un véritable permis de séjour, mais plutôt d'une autorisation temporaire de séjour, généralement délivrée à des personnes qui n'ont pas obtenu la protection internationale mais qui ne peuvent pas être renvoyées dans leur pays d'origine pour diverses raisons (santé, formation scolaire, etc.). L'hebdomadaire allemand Der Spiegel souligne cependant que les autorités allemandes continuent de conditionner l'accès aux titres de séjour à long terme aux exilé-e-s capables de démontrer leur « volonté d'intégration »⁸.

Espagne

- **Infomigrants**, « [Des migrants manifestent devant le centre d'accueil de Melilla pour dénoncer les "violences systématiques" des gardiens](#) », 2 juin 2022.

Pour dénoncer les violences dont ils et elles sont victimes dans le centre temporaire pour immigré-e-s des enclaves espagnoles de Melilla et Ceuta (*Centro de estancia temporal para inmigrantes*, CETI)⁹ et l'impunité dont jouissent les gardes du centre, des exilé-e-s soudanais-e-s ont manifesté devant l'entrée du centre durant la semaine du 26 mai au 2 juin 2022. Ces protestations

⁷ Selon MSF, entre janvier et mai 2022, 14 196 personnes migrantes auraient été refoulées d'Algérie et abandonnées dans le désert à la frontière nigérienne, au lieu-dit « Point Zéro », à 15 km de la ville d'Assamaka.

⁸ Der Spiegel, « [Innenministerin will Geduldeten festes Bleiberecht ermöglichen](#) », 6 juin 2022.

⁹ Rapport conjoint GADÉM, APDHA, La Cimade et Migreurop, décembre 2015, « [Ceuta et Melilla, centres de tri à ciel ouvert aux portes de l'Afrique](#) ».

pacifiques sont intervenues quelques jours après qu'un jeune d'origine soudanaise a été enfermé dans une salle du centre, puis roué de coups par plusieurs agents de sécurité du CETI.

Une militante locale, anonyme, affirme que ce n'est pas la première fois que les occupant-e-s de ce centre sont victimes de telles atteintes physiques, et l'absence de sanctions imposées aux gardes par leur hiérarchie. L'association Iridia dénonce le caractère systématique des violences de la part des agents de sécurité privés de la société Clece, chargée de la sécurité au sein du CETI¹⁰, et l'impunité dont ils jouissent. Depuis le début de ces manifestations, aucun-e responsable du CETI n'a souhaité rencontrer les protestataires ni connaître la nature des revendications, pas même la délégation officielle du ministère de l'Inclusion de la Sécurité sociale et de la Migration venue visiter le centre le 31 mai 2022. Les associations de soutien aux migrant-e-s et les institutions internationales alertent pourtant depuis plusieurs années sur les violences physiques auxquelles sont exposées les personnes exilées présentes au CETI, et les multiples violations de leurs droits (surpopulation, manque d'hygiène, difficile accès au centre pour les ONG...)¹¹.

Grèce

- **Courrier des Balkans**, « [Grèce : une journaliste hollandaise jugée à Athènes pour “délit de solidarité”](#) », 1er juin 2022.
- **The Press Project**, « [Δικάζεται για φιλοξενία πρόσφυγα η Ίνγκεμποργκ Μπέουχελ](#) », 1er juin 2022.

Le procès de la journaliste néerlandaise Ingeborg Beugel, arrêtée en Grèce en juin 2021 pour avoir hébergé chez elle un demandeur d'asile afghan de 23 ans¹², a débuté le 1er juin 2022 au tribunal de Pirée, près d'Athènes. L'État grec reproche à la ressortissante hollandaise d'avoir facilité le séjour d'un « migrant en situation administrative irrégulière », en réalité un demandeur d'asile en cours de procédure, qui s'est finalement vu octroyer l'asile après un recours contre le rejet de sa demande. Alors que son recours était en cours d'examen au moment des faits, Ingeborg Beugel est accusée d'avoir enfreint la loi de 2014 du Code grec de l'immigration et de l'intégration sociale, qui prévoit une peine d'emprisonnement d'un an minimum, assortie d'une amende d'au moins cinq milles euros, pour « quiconque facilite le séjour illégal d'un citoyen d'un pays tiers ou entrave les investigations des autorités de police en vue de son identification, de son arrestation et de son expulsion »¹³.

Le cas de cette correspondante néerlandaise n'est pas isolé : il illustre la volonté du gouvernement grec de criminaliser les exilé-e-s et les différentes formes de solidarités à leur égard¹⁴, ainsi que son intention de museler la presse¹⁵. Ce procès « fait partie de la stratégie de la Grèce visant à épuiser financièrement et intellectuellement les journalistes et ceux qui leur apportent leur aide en les chargeant de procédures judiciaires », expliquait Ingeborg Beugel la veille de son procès.

¹⁰ Communiqué d'Iridia « [Comunicado: Un grupo de personas residentes en el CETI de Melilla denuncian violencia institucional por parte de la seguridad privada del centro](#) », 3 juin 2022.

¹¹ Close the Camps, 9 janvier 2015, « [Visite du centre de permanence temporaire d'immigrés \(CETI\) de Melilla](#) ». Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, 16 janvier 2015, « [Espagne : la législation et la pratique en matière d'immigration et d'asile doivent respecter les normes des droits de l'homme](#) ».

¹² [Revue de presse du 15-30 juin 2021](#).

¹³ [Article 29 p. 6 de la loi 4251/2014](#) du Code grec de l'immigration et de l'intégration sociale.

¹⁴ Keerfa - Movement United Against Racism and the Fascist Threat, « [Υπόθεση Ingeborg Beugel: Όχι στην ποινικοποίηση της φιλοξενίας προσφύγων!](#) », 29 mai 2022. Libération, « [La criminalisation des ONG, dernière barrière dressée autour la “forteresse Europe”](#) », 4 mars 2020.

¹⁵ Libération, « [En Grèce, des lois inquiétantes contre la liberté de la presse](#) », 10 décembre 2021.

- **Infomigrants**, « [La Grèce entame des travaux pour prolonger son mur anti-migrants de 40 à 120 km à la frontière turque](#) », 1er juin 2022.

Long de 40 kilomètres, le mur érigé par la Grèce en août 2021¹⁶ à la frontière gréco-turque va être prolongé de 80 kilomètres supplémentaires dans les prochains mois. Sans fournir davantage de détails sur le lancement de la construction, le ministre grec des Migrations, Notis Mitarachi, a indiqué que le chantier devrait débuter sous peu. Au début du mois de mai 2022, ce dernier avait également annoncé l'augmentation du nombre de garde-frontières déployés dans la région de l'Evros, pour un total de 1 000 militaires le long des 500 kilomètres de la frontière fluviale, déjà équipée de caméras thermiques et de radars de haute-technologie¹⁷.

Une demande de participation financière a été formulée auprès de l'Union européenne (UE) par le gouvernement hellénique pour l'aider à la finalisation du projet¹⁸. La Commission européenne n'a pas pour l'heure donné suite à la sollicitation, mais avait déjà refusé des requêtes analogues émanant de plusieurs États membres en octobre 2021¹⁹. Tout en s'opposant officiellement au financement de « barbelés et de murs »²⁰, l'UE continue d'investir dans de nouveaux arsenaux de surveillance aux frontières extérieures²¹, tel le renforcement des moyens de l'agence européenne Frontex, déployée dans le cadre de l'Opération Poséidon à la frontière maritime entre la Grèce et la Turquie depuis 2006.

- **Infomigrants**, « [Migrants coincés sur l'Evros : quand la Grèce ne respecte pas les décisions de la Cour Européenne des droits de l'Homme](#) », 10 juin 2022.

Bloqué depuis plusieurs jours sur un îlot au milieu du fleuve Evros, à la frontière gréco-turque, un groupe de 28 migrant·e·s a été refoulé vers la Turquie par les autorités grecques, alors même que la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), avait, par des mesures provisoires d'urgence prononcées le 1^{er} juin 2022, imposé à l'État grec de répondre aux besoins primaires de ces personnes, et avait interdit toute mesure de refoulement à leur rencontre. Les mesures provisoires de la CEDH sont pourtant contraignantes pour les membres du Conseil de l'Europe, mais les autorités grecques ont décidé de passer outre.

Ces derniers mois, la CEDH a été saisie en urgence à maintes reprises par des ONG et collectifs de soutien aux exilé·e·s — dont Alarm Phone et Border Violence Monitoring Network — pour enjoindre l'État hellénique à ne pas refouler les demandeur·euse·s d'asile bloqué·e·s à la frontière²². Si cette stratégie judiciaire a pu permettre d'obtenir des mesures d'urgence face à un danger imminent et irréparable dans plusieurs cas, l'intervention de la Cour européenne des droits de l'Homme ne semble manifestement pas suffisante pour garantir le respect des droits des personnes exilées en Grèce.

¹⁶ Courrier International, « [En Grèce et en Turquie, des murs pour empêcher un afflux de réfugiés afghans](#) », 21 août 2021.

¹⁷ Infomigrants, « [Frontière Turquie-Grèce : arsenal anti-migrants ultra-moderne le long du fleuve Evros](#) », 10 juin 2021.

¹⁸ Greek Reporter, « [Greece Seeks EU Funds to Extend Border Fence at Evros](#) », 20 mai 2022.

¹⁹ Le Monde, « [Migrations : une dizaine de pays européens partisans de la construction de "murs" aux frontières extérieures de l'Union](#) », 8 octobre 2021.

²⁰ Le Courrier de l'Atlas, « [L'Europe refuse de financer la construction "de barbelés et de murs" aux frontières](#) », 23 octobre 2021.

²¹ Infomigrants, « [L'Europe renforce son dispositif de surveillance de la frontière gréco-turque](#) », 2 juin 2021.

²² [Revue de presse du 1-15 avril 2022](#).

Pologne

- **Infomigrants**, « [Poland to end state of emergency upon completion of border wall](#) », 10 juin 2022.
- **Infomigrant**, « [Une partie de la zone frontalière entre la Pologne et la Biélorussie à nouveau accessible aux ONG](#) », 9 juin 2022.

Le gouvernement polonais a annoncé vouloir lever l'état d'urgence instauré depuis le 2 septembre 2021 autour de la zone frontalière entre la Biélorussie et la Pologne²³. À partir du 1er juillet 2022, les ONG et les journalistes pourront à nouveau s'approcher de la forêt qui sépare les deux pays, où se trouvent de nombreuses personnes exilé-e-s victimes de refoulements et de graves violences. Jusqu'à présent, l'état d'urgence rendait impossible leur accès à la zone boisée et marécageuse le long des 400 kilomètres de frontière entre la Pologne et la Biélorussie, sur une largeur d'environ 3 kilomètres, et empêchait par conséquent les opérations d'assistance aux exilé-e-s.

Cette région frontalière, qualifiée de « zone de non-droit » ou de « zone rouge » par les organisations de soutien aux migrant-e-s, est devenue en l'espace de quelques mois un véritable trou noir informationnel et humanitaire, auquel seuls les agents de police et les habitant-e-s pouvaient accéder. La zone ne sera toutefois pas complètement accessible à partir du 1er juillet 2022, puisqu' « il sera toujours interdit d'approcher à moins de 200 mètres la ligne de la frontière ». L'annonce de la levée de l'état d'urgence intervient alors que la construction du mur érigé par la Pologne à la frontière biélorusse, débutée en janvier 2022, est désormais terminée²⁴.

Slovénie

- **Infomigrants**, « [Slovenia to dismantle border fence with Croatia](#) », 10 juin 2022.

Le gouvernement slovène nouvellement élu et mené par Robert Goloba – Premier ministre depuis le 25 mai 2022 – a voté en faveur de la suppression des barrières situées à la frontière avec la Croatie. Hautement controversée, la construction de cette clôture avait débuté en 2015, avec pour objectif d'empêcher l'immigration dite irrégulière des exilé-e-s originaires du Moyen-Orient qui tentent d'accéder au territoire slovène par les Balkans. Car si la Croatie et la Slovénie sont toutes les deux membres de l'Union européenne (UE), seule la seconde fait partie de l'espace Schengen. Prolongée et renforcée à plusieurs reprises ces dernières années²⁵, la barrière s'étend aujourd'hui sur près d'un tiers de la frontière croato-slovène, longue de 670 kilomètres.

La démolition de la barrière ne signifie en revanche pas l'arrêt des contrôles frontaliers. À ce sujet, le nouveau gouvernement a expliqué vouloir modifier les politiques frontalières du pays et a annoncé son intention de surveiller la frontière à l'aide de drones et de caméras.

²³ Le Monde, « [En Pologne, une zone de non-droit sous couvert d'état d'urgence](#) », 16 octobre 2021.

²⁴ Reporterre, « [Entre Pologne et Biélorussie, une majestueuse forêt transformée en cimetière de migrants](#) », 21 janvier 2022. Infomigrants, « [Migrants : la Pologne entame la construction d'un mur à la frontière biélorusse](#) », 26 janvier 2022.

²⁵ Infomigrants, « [La Slovénie érige de nouvelles barrières à sa frontière avec la Croatie](#) », 14 avril 2020.